

CONTACT PRESSE

Mathilde Couderc

mathilde.couderc@agence-constance.fr

06 22 34 99 00

DOSSIER DE PRESSE

A M R N

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE
NATIONALE À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

EXPO

16 SEPTEMBRE 2022 – 2 AVRIL 2023

**VOUS N'IREZ PLUS
DANSER!**

**LES BALS CLANDESTINS
1939-1945**

En partenariat avec



VOUS N'IREZ PLUS DANSER!

LES BALS CLANDESTINS
1939-1945

SOMMAIRE

- 3 Édito
- 4 Communiqué de presse
- 5 La publication
- 6 L'exposition
- 14 Visuels à disposition de la presse
- 16 La programmation culturelle
- 17 Le Musée de la Résistance nationale
à Champigny-sur-Marne
- 18 Informations pratiques

ÉDITO

L'exposition temporaire « Vous n'irez plus danser ! Les bals clandestins 1939-1945 » est présentée au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne du 16 septembre 2022 au 2 avril 2023.



Cette manifestation a été conçue et organisée par le Centre d'Histoire Sociale des Mondes Contemporains lié à l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne/CNRS et les Musées de la Résistance recevant cette exposition inédite.

L'itinérance de cette exposition en fait également l'intérêt, chacun des Musées apportant de nouveaux éléments touchant l'histoire culturelle de sa ville et de sa région grâce aux prêts de partenaires institutionnels locaux et de particuliers. Après une 1ère étape au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère à Grenoble, qui en a créé la muséographie, l'exposition a été ainsi présentée à Bourges et arrivera, à la suite de celle de Champigny-sur-Marne, à Saint-Marcel.

Une programmation culturelle originale (avec des ateliers, des conférences...) est, dans chacun des musées de la Résistance, initiée pour tous les publics.

Nous vous invitons nombreux à venir au Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, où les équipes ont su sélectionner les collections mettant en valeur contenus et spécificités des bals clandestins en région Ile-de-France, notamment les guinguettes du bord de Marne.

Nous vous souhaitons une très bonne visite.

Georges Duffau-Epstein,
Président des Amis du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Jean-Paul Le Maguet,
Conservateur honoraire du Patrimoine, membre du groupe d'organisation de l'exposition, administrateur du MRN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VOUS N'IREZ PLUS DANSER!

**LES BALS CLANDESTINS
1939-1945**

**Association des Amis du Musée de la Résistance nationale
à Champigny-sur-Marne**

À partir de mai 1940 et jusqu'en avril 1945, les bals sous toutes leurs formes, sont interdits sur le territoire français. La danse, loisir majeur de la jeunesse française de l'entre-deux-guerres, connaît un coup d'arrêt. Empêché, réprimé et sanctionné par le régime de Vichy, car défiant la morale et les bonnes mœurs, le bal devient clandestin. Comment l'interdit est-il transgressé? Quelles musiques sont jouées? Quelles cultures du corps sont révélées? Mais surtout, quelles valeurs et quels liens sociaux rendent irrésistible l'envie de danser?

Après une première présentation à Grenoble en 2021, au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, puis à Bourges, au musée de la Résistance et de la déportation du Cher, l'exposition « Vous n'irez plus danser! Les bals clandestins 1939-1945 » vous invite à la découverte de l'atmosphère des bals clandestins et de leur histoire au sein du nouveau bâtiment Aimé Césaire du Musée de la Résistance nationale, à Champigny-sur-Marne, du 16 septembre 2022 au 2 avril 2023.

Cette exposition a été réalisée à l'initiative du groupe de travail « Bals clandestins » du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / CNRS, en collaboration avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère, le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne et l'INA. Grâce au prêt de documents et d'objets par des institutions locales et des particuliers, elle s'ancre dans le territoire du Val-de-Marne.

CONTACT PRESSE

Mathilde Couderc

mathilde.couderc@agence-constance.fr

06 22 34 99 00

Musée de la Résistance nationale / Site Aimé Césaire

40 quai Victor Hugo – 94500 Champigny-sur-Marne

Renseignements: reservation@musee-resistance.com

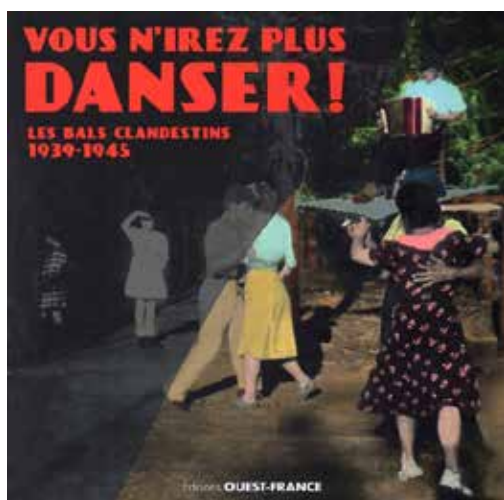
Tél: 01 49 83 90 90

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi: 14h00-18h00

Samedi et dimanche: 11h00-19h00

LA PUBLICATION



Vous n'irez plus danser! Les bals clandestins 1939-1945

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère
Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher
Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne
Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS),
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CNRS

Éditions Ouest France, avril 2021, 13,50€

« Tous les dancings sont fermés » : de mai 1940 à avril 1945, les bals sont interdits sur tout le territoire français. Nulle part, cependant, la jeunesse ne renonce à danser, malgré la répression. Cet ouvrage, fruit d'un travail collectif réunissant chercheuses et chercheurs de plusieurs disciplines et responsables de musées, revient sur ces bals clandestins : comment l'interdit est-il transgressé ? Pourquoi la danse est-elle traquée ? Quelles musiques, quelles cultures du corps, mais aussi quelles valeurs et quels liens sociaux rendent donc irrésistible l'envie de danser ?

LISTE DES AUTEURS

Alice Buffet, directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

François Gasnault, conservateur du patrimoine, chercheur au laboratoire InVisu (UAR 3103 CNRS-INHA)

Marie Glon, maîtresse de conférences en danse, Université de Lille, Centre d'études des arts contemporains

Pascale Goetschel, professeure d'histoire contemporaine, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CHS - UMR 8058

Fabrice Grenard, historien, directeur historique de la Fondation de la Résistance

Sophie Jacotot, danseuse et historienne de la danse (chercheuse associée au CNRS)

Jean-Paul Le Maguet, conservateur honoraire du patrimoine, administrateur du MRN

Edith Marois, docteur ès lettres, chercheuse associée à l'EA 6297 « Interactions culturelles et discursives », Université de Tours

Antoine Musy, chargé de collections au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère

Pascal Ory de l'Académie française, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Alain Quillévéré, chercheur associé au CHS

ARTICLES

Danser au bal dans les années 1930, Sophie Jacotot

Les interdictions de danser, François Gasnault et Alain Quillévéré

Le bal clandestin dans tous ses états, Alain Quillévéré et Jean-Paul Le Maguet

Le cas particulier des cours de danse, Alain Quillévéré et Edith Marois

Bals clandestins 1939-1945 : paysages alpins, Alice Buffet et Antoine Musy

La répression des bals clandestins, Alain Quillévéré et Marie Glon

Les bals clandestins, un enjeu pour le maquis en zone sud (1943-1944), Fabrice Grenard

Le droit de danser en question, de 1945 à nos jours, Marie Glon, avec le groupe de recherche sur les bals clandestins

L'EXPOSITION

L'ENTRE-DEUX-GUERRES

LA DANSOMANIE

◆ 1. Une du *Miroir du monde* n°327, 6 juin 1936 | collection Sophie Jacotot

La danse est le principal loisir de masse pendant la période de l'entre-deux-guerres. Âge d'or du bal, on parle alors de « dansomanie ». Les lieux où l'on danse se multiplient et les dancings élargissent leurs horaires d'ouverture jusqu'au petit matin ; ce sont désormais des boîtes de nuit. Si la bourgeoisie se retrouve dans les salons privés des hôtels et les dancings de luxe, la classe ouvrière accompagne souvent les grèves de 1936 de quelques pas de danse au son de l'accordéon et se rue dans les bals musettes ou dans les guinguettes le dimanche. Ces loisirs deviennent accessibles à la majorité des Français grâce aux avancées du Front Populaire en 1936, notamment la semaine de 40 heures et les congés payés, ce qui a un impact direct sur les sorties au bal.





DANSER, DANSER, DANSER

◆ 2. Photographies du tournage du film *La Belle équipe* sur les bords de Marne, Magazine Regards n° 141, septembre 1936 | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

Des bals sont organisés en tout lieu et en toute occasion. Si des bals privés accompagnent des moments clés de la vie familiale tels que les noces, ils sont souvent simplement donnés le dimanche pour s’amuser entre amis. Ils accompagnent également de façon systématique les réjouissances publiques, et particulièrement le 14 juillet. Ceux organisés pour les fêtes populaires et votives sont également prisés. À la campagne, on rencontre de nombreux entrepreneurs de bals ambulants proposant les prestations d’un orchestre et l’installation de pistes de danse amovibles au cœur des villages. En ville, les cafés aménagent estrades et balcons intérieurs, devenant de véritables dancings.

◆ 3. Partition de *Ah le petit vin blanc!*, Éditions Ch. Borel-Clerc, 1944 | collection Musée Hector Berlioz – Département de l’Isère

Preuve s’il en est de la popularité des guinguettes, la partition de l’air *Ah le petit vin blanc* interprété par Lina Margy et publiée en 1943, est vendue à plus d’un million d’exemplaires. Son refrain «Ah! Le petit vin blanc, qu’on boit sous les tonnelles, quand les filles sont belles, du côté de Nogent», évoque les guinguettes populaires des bords de Marne, comme le dancing *Chez Convert* à Nogent.



LE CHANGEMENT DE RÉPERTOIRE

◆ 4. Partition *Le Fox-Frott*,
Éditions Olivier & Cie, années 1920
| collection Sophie Jacotot

Le répertoire du début du XX^e siècle est déjà composé de danses de couple comme la valse, la java, le one-step ou le paso doble. Mais de nouvelles danses, nées outre-Atlantique, telles que le tango, le fox-trot ou encore la rumba, vont déferler sur l'hexagone dans les années 1920 et 1930. Elles sont popularisées par les émissions musicales de la TSF, à travers les partitions qui s'échangent et grâce aux professeurs de danse formés à la capitale à ces nouveaux rythmes. Pour autant, les origines métissées de ces danses nouvelles ne font pas l'unanimité et sont vite condamnées par la morale, surtout chrétienne, qui dénonce aussi les corps qui se rapprochent et s'entrelacent.

LE BAL DÉFENDU

◆ 5. Annonce de la fermeture des dancings à Paris, *Le Figaro*, 20 mai 1940 | collection Bibliothèque nationale de France



LA FIN DU BAL

◆ 6. Partition *Le bal défendu*, Les Éditions Réunies, 1944 | collection Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon

La déclaration de guerre du 3 septembre 1939 a peu d'influence sur l'organisation et la tenue des bals. Quelques interdictions sont prises à l'échelle locale par les préfets, mais l'absence de combat pendant la période de la « drôle de guerre » conduit à leur relâchement provisoire. L'offensive allemande déclenchée le 10 mai 1940 amène Georges Mandel, alors ministre de l'Intérieur, à interdire les bals dix jours plus tard. Dans son discours du 20 juin 1940, le maréchal Pétain condamne « l'esprit de jouissance » qui aurait conduit à la défaite en corrompant la société et ses jeunes ; la répression des bals devient systématique.



LES BALS, UNE AFFAIRE DE MORALE

♦ **7. Affiche « Message de Monsieur le Maréchal Pétain à la jeunesse française », 29 décembre 1940 | collection Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain**

L'interdiction des bals est ancrée dans une répression morale de la danse très ancienne, portée par les autorités religieuses et civiles. Les bals troubleraient la tranquillité publique, nuiraient aux bonnes mœurs et menaceraient la vertu des jeunes filles avant le mariage. Mais à partir du début du XX^e siècle, les bals sont quasiment intouchables, notamment grâce au soutien de la presse. Alors qu'ils ne suscitent plus guère l'intérêt de la police et de la justice, ils font parfois l'objet de suspensions temporaires lors du premier conflit mondial. Avec le régime de Vichy, l'interdiction des bals relève d'une volonté de moraliser l'espace public.

RÉPRIMER LES BALS

♦ **8. Accordéon d'Ernest Roussel saisi par la gendarmerie pendant l'Occupation | collection Bernard Lasbleiz**

L'organisation de bals clandestins est un phénomène essentiellement rural, c'est alors aux gendarmes qu'incombe leur répression : faire cesser la fête et dresser un procès-verbal. À pied ou à vélo, ils détectent les bals, attirés par le son de l'accordéon ou par une masse de jeunes se dirigeant vers une grange. Parfois, ils reçoivent des lettres de dénonciation ou se fient à la rumeur locale. Le délit est ensuite jugé par le tribunal de simple police présidé par le juge de paix. Il peut prononcer des amendes et punir d'emprisonnement. L'exposition présente ainsi l'accordéon d'Ernest Roussel, qui a été saisi par la gendarmerie après avoir servi dans des bals clandestins. Les condamnations visent presque exclusivement les organisateurs, les musiciens ainsi que les propriétaires de café et d'hôtel. Pour ces derniers, une mesure de fermeture administrative peut être prise. Pour les récidivistes, un internement administratif peut être prononcé sur décision du préfet de région.





LES BALS ET LES ALLEMANDS

À partir du 2 mai 1941, en zone occupée, les Allemands rendent aux autorités françaises la charge de l'autorisation et de la surveillance des fêtes populaires. La seule pression exercée par l'occupant concerne les cours de danse, qui exige qu'un examen professionnel de professeur de danse soit mis en place et obtient la fermeture des cours de ceux qui ne sont pas reçus. L'attitude des Allemands à l'égard des bals clandestins varie d'un lieu à l'autre, allant d'une relative indifférence à une intervention brutale selon que leurs intérêts sont menacés ou pas.

LE BAL CLANDESTIN

NOUS IRONS DANSER!

♦ **9. Bal dans une cour de ferme à Gosné (Ille-et-Vilaine), été 1944 | collection Jean Couennault**

Les participants aux bals clandestins sont majoritairement de jeunes gens issus de milieux populaires. Le bouche-à-oreille est le moyen le plus répandu pour annoncer un bal. On s'y rend à pied ou à vélo, en ayant revêtu sa « tenue du dimanche », ou ce qu'il en reste en période de pénurie. Les bals ont souvent lieu le dimanche après-midi ou le soir et peuvent se terminer au petit matin. Aller au bal n'a pas la même finalité que l'on soit un jeune homme ou une jeune femme : le premier cherche à faire des rencontres alors que la seconde prétend s'y rendre par amour de la danse. Mais pour les uns comme pour les autres, le bal est le lieu du flirt où naissent parfois des unions qui se concluent par des mariages

S'ORGANISER

Les bals clandestins ont lieu à l'abri des regards indiscrets : dans une grange, une maison inhabitée ou parfois des lieux insolites comme un cinéma, un tunnel, une école ou même une salle de boxe. Les organisateurs de bals sont assez souvent des femmes, notamment des patronnes de débit de boissons, lorsque ce n'est pas le musicien lui-même. L'organisation d'un bal dépend de plusieurs facteurs : trouver un accordéoniste, obtenir la permission d'utiliser une grange ou, à défaut s'installer en extérieur et arranger le lieu afin que les couples puissent évoluer en toute sécurité.

LES COURS DE DANSE

Le régime de Vichy craint que les cours de danse se transforment en bals clandestins, mais souhaite les maintenir pour l'éducation des jeunes gens et encourage l'apprentissage de certains types de danses, notamment folkloriques. Dès janvier 1941, seuls les cours créés avant la guerre ont le droit de fonctionner sur abonnement et ne doivent pas accueillir plus de quinze couples. En 1942, une autorisation préfectorale est requise pour ouvrir ou continuer à diriger un cours de danse. En pratique, la plupart des cours de danse parisiens servent de couverture à des bals clandestins. La presse collaborationniste dénonce férocement la plupart de ces cours et certains groupes d'« ultras » n'hésitent pas à les attaquer en saccageant leurs locaux.



LE PATRIMOINE LOCAL

◆ 10. Carte postale de la guinguette Réali à Champigny-sur-Marne avant-guerre

| collection Archives départementales du Val-de-Marne

L'exposition s'attache à reconstruire l'atmosphère des bals clandestins en bord de Marne, notamment grâce aux prêts des Archives municipales de Champigny-sur-Marne et d'Ivry-sur-Seine, des archives départementales du Val-de-Marne, du Musée intercommunal de Nogent-sur-Marne et de collectionneurs privés. Elle présente de nombreux objets d'époque, comme des cartes postales, des partitions ou des instruments de musique, prêtés ou donnés par des particuliers. L'exposition évoque également le besoin de danser jusque dans les lieux d'internement en France à travers des dessins réalisés par des résistantes et des résistants détenus au camp des Tourelles, à la prison de la Santé à Paris ou encore à la centrale pénitentiaire d'Eysses à Villeneuve-sur-Lot.

BALS ET RÉSISTANCE

◆ 11. Maquis Faïta de la Haute-Corrèze durant la période insurrectionnelle

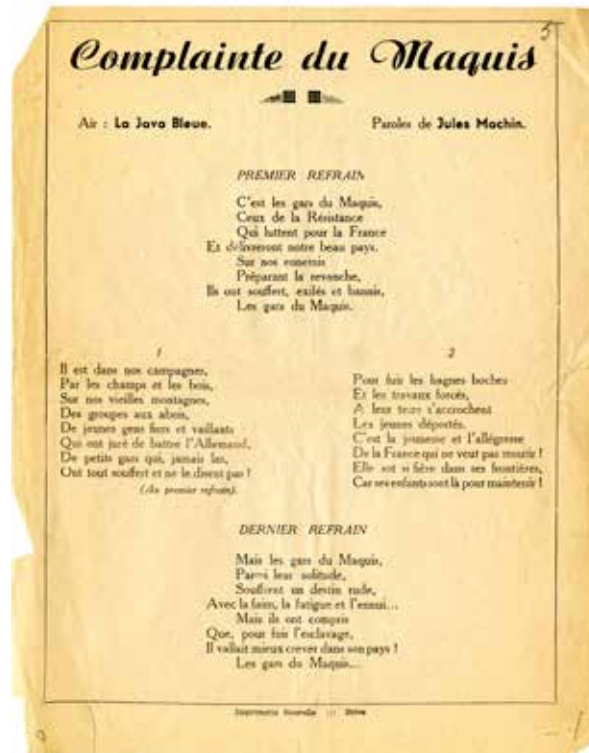
| collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne



LES BALS CLANDESTINS ET LA RÉSISTANCE

◆ 12. Chant de maquis s'inspirant d'un classique du bal musette *La java bleue*, été 1944 | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

La Résistance entretient un rapport ambivalent avec les bals clandestins, qui deviennent surtout un enjeu lorsqu'apparaissent les maquis dans les principaux massifs de la zone sud en 1943. Organisés en milieu rural, souvent dans des territoires proches des sites où se développent les maquis, les bals peuvent être utilisés comme des lieux de recrutement ou de passage d'informations, constituer une manne financière par le biais de collectes, ou encore attirer des maquisards qui souhaitent rencontrer des jeunes filles de leur âge. Les chefs de maquis s'y opposent, y voyant un risque de s'exposer à la répression.



LES BALS DE LA LIBÉRATION

◆ 13. Danse de la libération de Saint Briac, le 15 août 1944, cliché de Tony Vaccaro | collection Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine

De l'arrivée des Alliés en juin et août 1944 à la capitulation allemande du 8 mai 1945, des scènes de joie ont lieu dans les villes et villages français, comme en témoignent les clichés pris par Tony Vaccaro, photographe et soldat américain. L'exposition présente également un groupe électrogène donné par des Américains à la patronne du restaurant Chez Charlot, place de Clichy à Paris, pour pouvoir continuer à danser pendant les coupures de courants. Le groupe est accompagné d'un gramophone ainsi que d'instruments de musique militaire pris sur les Allemands par des résistants de la Dordogne, qui ont été utilisés pour fêter la Libération. Mais les sons des cloches, des sirènes et les musiques militaires prennent le pas sur les rythmes entraînants qui invitent à danser. Dès son installation, le Gouvernement provisoire de la République maintient l'interdiction de danser. D'autres manifestations collectives, moins festives, caractérisent ces jours de libération : défilés d'hommes armés, de femmes tondues ou de collaborateurs et exécutions sommaires.





LE RETOUR DU DROIT DE DANSER

◆ 14. Partition *Fleur de Paris*, période de la Libération | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

La question des bals clandestins est centrale dès la Libération de Paris en août 1944. Une circulaire du ministre socialiste de l'Intérieur rappelle ainsi aux préfets le maintien de leur interdiction. Il ne peut être question de danser dans un pays qui après avoir tant souffert est toujours en guerre. Toutefois, l'application de la mesure étant chaque jour plus difficile, le gouvernement est contraint d'accorder de nombreuses exceptions sans abroger la règle de l'interdiction : bals organisés par des œuvres de bienfaisance au profit des prisonniers, déportés, victimes civiles de la guerre et de leurs familles ; bals à l'occasion des fêtes traditionnelles locales ou nationales ; bals organisés par les groupements de la Résistance. Le 30 avril 1945, la « liberté de la danse » est finalement rétablie sur l'ensemble du territoire français.

DANSER ENCORE ?

Si la liberté de danser est rétablie, elle est constamment questionnée et prend encore la forme d'un conflit de générations. La « nuit de la Nation » organisée le 22 juin 1963 rassemble 150 000 personnes et suscite une véritable panique morale. La jeunesse des « blousons noirs » est présentée comme hors de contrôle. Les festivals pop des années 1970 sont également craints comme des lieux de débordement et de contestation politique d'inspiration maoïste ou anarchiste. Dans les années 1990, l'avènement des rave-parties inquiète à nouveau. Nées en Grande-Bretagne, elles deviennent en France un phénomène de société dont le caractère clandestin les rapproche des bals d'hier. C'est bien l'année 2020, dans un contexte de crise sanitaire, qui marque le retour explicite des bals clandestins. Un arrêté du 15 mars au Journal officiel stipule ainsi la fermeture des salles de danse et l'interdiction des rassemblements de plus de cent personnes, souvent prolongées au cours de l'année par des dispositions préfectorales encore plus restrictives. L'expression « bals clandestins » resurgit et rappelle à nouveau le besoin irrésistible que nous avons de danser.

VISUELS À DISPOSITION DE LA PRESSE



◆ 1



◆ 2



◆ 3



◆ 4



◆ 4



◆ 5



◆ 6



◆ 7



◆ 8



◆ 9



◆ 10



◆ 11



◆ 12



◆ 13

LÉGENDES

1. Une du *Miroir du monde* n°327, 6 juin 1936 | collection Sophie Jacotot
2. Photographies du tournage du film *La Belle équipe* sur les bords de Marne, Magazine *Regards* n°141, septembre 1936 | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne
3. Partition de *Ah ! le petit vin blanc*, Éditions Ch. Borel-Clerc, 1944 | collection Musée Hector Berlioz – Département de l'Isère
4. Partition *Le Fox-Frott*, Éditions Olivier & Cie, années 1920 | collection Sophie Jacotot
5. Annonce de la fermeture des dancings à Paris, *Le Figaro*, 20 mai 1940 | collection Bibliothèque nationale de France
6. Partition *Le bal défendu*, Les Éditions Réunies | collection Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon
7. Affiche « Message de Monsieur le Maréchal Pétain à la jeunesse française », 29 décembre 1940 | collection Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain
8. Accordéon d'Ernest Roussel saisi par la gendarmerie pendant l'Occupation | collection Bernard Lasbleiz
9. Bal dans une cour de ferme à Gosné (Ille-et-Vilaine), été 1944 | collection Jean Couennault
10. Carte postale de la guinguette Réali à Champigny-sur-Marne avant-guerre | collection Archives départementales du Val-de-Marne
11. Maquis « Faïta » de la Haute-Corrèze durant la période insurrectionnelle | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne
12. Chant de maquis s'inspirant d'un classique du bal musette *La java bleue*, été 1944 | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne
13. Danse de la libération de Saint Briac, 15 août 1944, cliché de Tony Vaccaro | collection Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine
14. Partition *Fleur de Paris*, période de la Libération | collection Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

VISITES COMMENTÉES DE L'EXPOSITION « VOUS N'IREZ PLUS DANSER! LES BALS CLANDESTINS 1939-1945 »

Tous les premiers samedis du mois à 15h30

Uniquement sur réservation par mail

Durée: 1h30

Laissez-vous guider! Entre tango, musette et java, venez découvrir l'atmosphère des bals clandestins et leur histoire.

LIVRET JEUX

« La quête de Louison l'accordéon »

Gratuit / À partir de 8 ans

Livret à récupérer à l'accueil du musée

Les visiteurs sont invités à partager la quête de Louison l'accordéon. Leur objectif? Permettre à Louison de se rendre à un bal clandestin pour faire danser les participants! Pour cela, il leur faudra découvrir et comprendre ce qu'est un bal clandestin, afin de trouver les réponses aux différentes énigmes et de déchiffrer le code secret qui permet d'accéder au bal.

ATELIERS CRÉATIFS AUTOUR DES BALS CLANDESTINS

À partir de novembre 2022

Durée: 2h30

L'atelier débute par la visite commentée de l'exposition temporaire.

CINÉ-CLUB

À partir de novembre 2022

Séances de ciné-club autour du thème des bals clandestins suivies de débats.

VISITE COMMENTÉE / JOURNÉE D'ÉTUDES

Vendredi 30 septembre 2022

Sur réservation uniquement, par mail – 120 places

9h30: accueil

10h00: visite de l'exposition

11h00: journée d'études

La visite commentée de l'exposition temporaire sur les bals clandestins sera suivie d'une journée d'études organisée avec le Centre d'Histoire Sociale des mondes contemporains (CHS) et le Groupe de travail « Bals clandestins pendant la Seconde Guerre mondiale ».

THÉMATIQUES ABORDÉES:

- « **Bals au Centre: danser en clandestins dans le Cher** », Xavier Laurent, directeur des Archives départementales et du patrimoine du Cher
- « **Les bals clandestins, un enjeu pour la Résistance en milieu rural** », Fabrice Grenard, directeur historique de la Fondation de la Résistance, membre du groupe de travail
- « **Droit de danser, résistances et revendications sociales aujourd'hui: pistes de recherche** », Marie Glon, maîtresse de conférences en danse, université de Lille, membre du groupe de travail

VISITE COMMENTÉE / EN MUSIQUE

Samedi 8 octobre 2022

14h00 – 19h00

La visite commentée de l'exposition sera ponctuée d'animations musicales autour du thème des bals clandestins. Laissez-vous porter par le rythme!

VISITE / CONFÉRENCE CHANTÉE

« **La chanson est aussi matière à danser 1939-1945** »

Jean-Paul Le Maguet et Raphaël Chotard

21 ou 28 janvier 2023

14h30

Durée 1h30

Tout public

La conférence chantée sera précédée d'une visite commentée de l'exposition.

Entre 1939 et 1945, la tradition du refrain chanté et dansé perdure lors des bals clandestins organisés aussi bien à la campagne qu'à la ville. Les grands succès de variété sont chantés et les interprètes tels Edith Piaf, Lina Margy, Charles Trenet ou Tino Rossi invitent la jeunesse à danser en couple le tango, la valse musette ou la java. Le répertoire, la « jazzification » de la chanson française, la figure incontournable de la femme chanteuse constituent les différents sujets de la conférence présentée par Jean-Paul Le Maguet, conservateur honoraire du patrimoine et administrateur de l'association des amis du musée de la Résistance de Châteaubriant, qui sera accompagné par Raphaël Chotard, historien et accordéoniste-chanteur.

CONFÉRENCE DANSÉE

« **Les danses de bal dans l'entre-deux-guerres.** »

Sophie Jacotot

En 2023

Sophie Jacotot, danseuse et chercheuse associée au CHS, propose une conférence en musique et en danse, illustrée de documents d'archives, permettant de revisiter l'ambiance des bals et dancings de l'entre-deux-guerres. Elle retrace l'histoire de l'introduction à Paris des nouvelles danses de société des Amériques au lendemain de la Grande Guerre. Malgré les résistances de toutes sortes (nationalistes, corporatistes, puritaines, xénophobes, etc.), fox-trot, shimmy ou charleston état-uniens, tango du Rio de la Plata, samba brésilienne, rumba cubaine et biguine antillaise connaissent un succès considérable dans les bals et dancings sur l'ensemble du territoire français, bouleversant en profondeur les pratiques corporelles.

NUIT EUROPÉENNE DES MUSEES 2023

13 mai 2023

Autour de la visite de l'exposition, une soirée musicale est prévue avec des musiciens et des danseurs professionnels. Chaussés vos plus beaux souliers pour explorer quelques danses en vogue dans les bals et dancings des années 1930!

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE À CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne est un musée associatif, créé à l'initiative d'anciens résistants en 1985, dans le site de l'avenue Marx-Dormoy, aujourd'hui baptisé Jean-Louis Crémieux-Brilhac. En 2020, le musée ouvre ses nouveaux espaces d'exposition dans le bâtiment Aimé Césaire, situé en bord de Marne, près du centre-ville et de la future gare de métro du Grand Paris Express. Grâce à une riche scénographie s'appuyant sur des œuvres fortes et sensibles révélatrices d'histoires de vie, le Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne met en avant tous les aspects et tous les enjeux de l'histoire de la Résistance en France. Il rappelle l'importance du legs que nous ont laissé les résistants : la Liberté en héritage.

Dans cette perspective, le Musée de la Résistance nationale accueille des classes de tous niveaux pour des visites guidées et des activités culturelles et artistiques en lien avec l'actualité des expositions, notamment des ateliers pédagogiques autour de la bande dessinée. Le musée apporte également son expertise pour la production de documentaires et de films (*L'armée du crime*, Robert Guédiguian, 2009), et anime une politique de prêts avec d'autres institutions pour permettre le rayonnement de ses collections au niveau local et national. Les collections du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne sont enrichies par les nombreux dons d'œuvres de particuliers.

AMRN

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE
NATIONALE À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

CONTACT PRESSE

Mathilde Couderc, Agence Constance
mathilde.couderc@agence-constance.fr
06 22 34 99 00

Site Internet

www.musee-resistance.com

Facebook

[musee.resistance.nationale](https://www.facebook.com/musee.resistance.nationale)

Twitter

@MRN_musee

Instagram

[museedelaresistance_mrn](https://www.instagram.com/museedelaresistance_mrn)

VOUS N'IREZ PLUS
DANSER!
LES BALS CLANDESTINS
1939-1945

INFORMATIONS PRATIQUES

Musée de la Résistance nationale

Site Aimé Césaire

40 quai Victor Hugo – 94500 Champigny-sur-Marne

Mail : reservation@musee-resistance.com

Téléphone : 01 49 83 90 90

Le MRN est ouvert à tous les visiteurs

(y compris les groupes) :

- de 14h00 à 18h00 du mardi au vendredi
- de 11h00 à 19h00 les samedi et dimanche

Par ailleurs, les groupes et le public scolaire peuvent accéder au MRN le matin, sur réservation.

ACCÈS

En transports en commun :

RER A arrêt « Champigny » puis bus 7, 116, 208
ou 306 arrêt « Marché » ou 10 minutes de trajet à pied
depuis la gare de RER.

Bus 201 arrêt « Diderot – La Plage » depuis Porte Dorée

Bus 108, 110 ou 201 arrêt « Mairie – Marché » depuis
Joinville-le-Pont

Stationnement cars

VISITEURS À MOBILITÉ RÉDUITE

L'exposition est répartie sur deux niveaux. L'accès se fait par l'ascenseur et tous les espaces du musée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le parking souterrain peut être mis à disposition (sur réservation).